



# Évaluation des progrès constatés

(sur demande de l'IEEN à renseigner dans un délai de trois mois après l'évaluation et en collaboration avec l'enseignant UPE2A)

Nom et prénom de l'élève :

Date :

enseignant/e

directeur/directrice

## Comportement de l'élève

Dans l'école :

Dans la classe :

Face aux apprentissages :

## Remarques complémentaires

## Langue française

- orale ( compréhension et production)

- écrite (compréhension et production)

## Mathématiques